

Madame le Procureur Général près la Cour d'appel de Rennes
place du Parlement de Bretagne
C.S. 66423
35064 RENNES CEDEX

___, le __ 2016

Objet : SIGNALEMENT - « BREIZ ATAO »

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous destiner la présente afin de porter à votre connaissance des faits imputables au site internet « BREIZ ATAO ».

En effet, ce site internet a mis en ligne les publications suivantes, dont le contenu me semble, sous toutes réserves, aussi inquiétantes qu'illicites.

- le 27 octobre 2015, un article intitulé « *Saint-Malo : Liste des traîtres socialo-marxistes engagés en faveur des clandestins musulmans (Photos + profils)* »
- le 26 novembre 2015, un article intitulé « *Brest : Le professeur trotskiste Olivier Cuzon agite les afro-musulmans pour empêcher l'expulsion d'un clandestin tunisien* »
- le 22 décembre 2015, un article intitulé « *Rennes : Note de renseignement sur le réseau d'extrême-gauche soutenant activement l'immigration clandestine* »
- le 23 décembre 2015, un éditorial intitulé « *Vaincue, défaitiste et isolée, l'heure est venue d'en finir avec l'extrême-gauche* »
- le 4 janvier 2016, un article intitulé « *Lannion : Philippe Vital, chef du réseau de soutien aux immigrés clandestins (Note de renseignement)* »
- le 17 janvier 2016, un article intitulé « *Fouesnant : Traître* »
- le 24 février 2016, un article intitulé « *Brest : Le trotskyste Olivier Cuzon organise l'installation illégale de clandestins musulmans avec l'aide d'Ouest-France* »
- le 26, février 2016, un article intitulé « *Scaër : Les communistes organisent le soutien aux clandestins musulmans de Calais* »

BREIZ ATAO, qui se désigne comme « *Le Quotidien de l'Etat National Breton* », publie ici, sous forme de dénonciation, la liste d'un certain nombre de personnes morales et physiques, photographies à l'appui.

Cette pratique consistant à « ficher » différentes personnes issues ou proches d'organisations associatives, syndicales, politiques variées, me semble se répandre dangereusement ces derniers mois.

A ce jour et à ma connaissance, une trentaine de personnes font l'objet de telles publications, lesquelles paraissent viser prioritairement les membres d'organisations soutenant les migrant-e-s, des personnes participant aux réseaux féministes, LGBT, syndicaux, d'extrême gauche, de gauche ; mais aussi de « simples citoyens ».

Plusieurs personnes sont également visées pour leurs activités artistiques (radio, musique, etc.) ou leurs activités de recherche dans des laboratoires universitaires.

Ces personnes sont à mon sens victimes d'infractions pénales.

L'éditorial du 23 décembre 2015 accompagnant ces listes nominatives appelle à « *détruire l'extrême gauche* », à « *repérer, identifier, détruire [...] les derniers lépreux du gauchisme* », c'est-à-dire, semble-t-il, selon les auteurs, « *de maigres cohortes de pouilleux composés de marginaux édentés, de drogués, de SDFs en état d'ébriété avancé, de fonctionnaires petit-bourgeois, de lesbiennes hystériques et autres sodomites patentés* ».

La « *note de renseignement* » du 22 décembre 2015 vise quant à elle à ficher « *des éléments marxistes et apparentés en faveur de l'afro-islamisation de la Bretagne* » et se définit comme « *une première liste des activistes les plus engagés à Rennes* ».

Toutes ces parutions et ce qu'elles symbolisent me semblent devoir être prises pour ce qu'elles sont.

Par ce signalement, mon unique objectif est que l'intégrité des personnes ainsi visées, leur vie privée, leur liberté d'opinion, d'expression, ou encore leur liberté sexuelle ne soient pas atteintes de la sorte.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous accorderez à ce signalement ainsi que de la suite que vous lui réserverez,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma très respectueuse considération.

NOM

Prénom

Signature